



Recours chemin en indivision

Par **vivi667**, le **03/10/2024** à **11:34**

Bonjour,

Nous avons fait construire notre maison en 2009, pour pouvoir nous rendre chez nous, nous avons un chemin d'accès qui est en indivision avec nous et notre voisin. Nous avons un acte de chez le notaire indiquant ce point.

Ce voisin ne se sers pas de ce chemin pour rentrer chez lui car il a un autre accès mais les personnes qui vont le voir l'utilise. Depuis 2009 c'est nous qui faisons l'entretien de ce chemin à nos frais, notre voisin ne participe à aucun frais et ne fait pas l'entretien. Quelles solutions avons nous pour qu'il puisse payer l'entretien ? Petite précision, notre voisin est sous tutelle.

Merci

Cordialement